

**Inondations des 14 et 15 octobre 2018 :
le coût final est estimé à 220 millions d'euros**

En déplacement ce jour dans le département de l'Aude, Bernard Spitz, président de la Fédération Française de l'Assurance, a rappelé la mobilisation des assureurs qui mettent tout en œuvre pour accélérer l'indemnisation des sinistrés.

Une délégation de la Fédération Française de l'Assurance rencontre ce jour le préfet de l'Aude, Monsieur Alain Thirion, le maire de Conques-sur-Orbiel, Monsieur Jean-François Juste, des parlementaires, des représentants des chambres consulaires, des élus et des habitants de communes sinistrées pour un point de situation après les inondations meurtrières de mi-octobre.

La Fédération Française de l'Assurance estime à 35 000 le nombre de sinistres occasionnés par ces inondations, dont 27 000 pour le seul département de l'Aude, pour un coût final de 220 millions d'euros environ.

Des avances sur indemnisations ont été versées à hauteur de 17 millions d'euros, avec une attention particulière portée aux personnes en grande difficulté.

Afin de traiter plus rapidement les dossiers, les assureurs ont renforcé leurs équipes sur le terrain, notamment grâce au déploiement d'unités mobiles. Des mesures exceptionnelles ont également été prises par nombre d'entre eux, comme la proposition de soutien psychologique, la mise à disposition de plateformes d'entraide ou le stockage des épaves de véhicules.

Comme ils s'y sont engagés, les assureurs acceptent les déclarations de sinistres jusqu'au 30 novembre 2018 pour les communes reconnues en état de catastrophe naturelle. Ces déclarations peuvent être réalisées par tous moyens : téléphone, Internet, lettre simple, etc. Les assureurs prendront en compte tous types de justificatifs (photos et témoignages notamment) si les assurés ne disposent plus des factures des biens endommagés.

Pour Bernard Spitz, président de la FFA : « *Afin d'aider les assurés dans leurs démarches et accélérer les indemnisations, les assureurs ont renforcé leurs équipes sur le terrain et les experts travaillent sans relâche. Toute la profession est mobilisée, en lien étroit avec les pouvoirs publics et les élus, pour répondre le plus rapidement possible aux attentes des particuliers et des professionnels sinistrés.* »

Contacts presse

Bénédicte Gouvert
01.42.47.93.80 / 06.48.14.50.24
b.gouvert@ffa-assurance.fr

Julie Poissier
01.42.47.93.13 / 06.45.33.43.60
j.poissier@ffa-assurance.fr